

# Enquête sur les services de courtage de valeurs mobilières

If you would prefer an English version of this questionnaire, please call 1-800-478-5086

**Au besoin**, veuillez corriger les renseignements de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous (en caractères d'imprimerie, S.V.P.)

C0009	Adresse de courriel	C0004	Adresse (numéro et rue)
C0001	Raison sociale	C0005	Ville
C0002	Nom commercial	C0006	Province, territoire ou État
C0021	Titre de la personne ressource	C0053	Pays
C0008	Prénom de la personne ressource	C0007	Code postal/Zip Code
C0028	Nom de famille de la personne ressource	C0010	Langue préférée 2 O français 1 O anglais

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

## Introduction

### Objectif de l'enquête

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête trimestrielle serviront à produire un indice qui mesure la variation des prix moyens chargés pour des services de courtage de valeurs mobilières au Canada. Statistique Canada utilisera l'indice pour exprimer la croissance ajustée pour tenir compte de l'inflation et de la productivité réelle de ce secteur économique.

Cette enquête vise les sociétés de courtages inscrites au Canada offrant des services de courtage de plein exercice aux clients de détail.

Pour améliorer l'information que vous fournissez dans le cadre de cette enquête, Statistique Canada prévoit combiner les réponses concernant votre organisme avec les renseignements que vous avez déjà fournis à cette enquête. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

### Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*.

Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

### Couplages d'enregistrements

Pour améliorer les données de la présente enquête et réduire au minimum le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

### Votre participation est importante

Votre participation est essentielle pour garantir que les renseignements recueillis au moyen de la présente enquête sont exacts et complets.

### Procédure de retour... Besoin d'aide?

Veuillez poster le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe à Statistique Canada dans **les 20 jours** suivants la réception. Vous pouvez aussi télécopier le tout au **1-855-314-8765** ou envoyez par courriel à [escvm-dpp@statcan.gc.ca](mailto:escvm-dpp@statcan.gc.ca).

### Vous avez perdu l'enveloppe-réponse ou avez besoin d'aide?

Téléphonez-nous au **1-800-478-5086** ou postez le tout à : Statistique Canada, Division des prix à la production, 170 promenade du Tunney's Pasture, Édifice Jean Talon, 10ième étage, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

### Sécurité des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

# Enquête sur les services de courtage de valeurs mobilières

## GLOSSAIRE

<b>GLOSSAIRE</b>	
<b>Actions inscrites à une bourse canadienne</b>	Actions inscrites à une bourse de valeurs mobilières canadienne
<b>Compte à la transaction</b>	Compte pour lequel le conseiller en placement facture au client une commission pour chaque opération exécutée en leur nom. Les commissions correspondent généralement à un pourcentage de la valeur nominale des opérations ou à un montant fixe.
<b>Compte de courtage à honoraires (non discrétionnaire)</b>	Compte comparable à un compte à la transaction, sauf que le client paie des honoraires généralement fondés sur un pourcentage de la valeur marchande des éléments d'actif détenus dans le compte ou des honoraires annuels fixes, plutôt qu'une commission pour chaque transaction. Le compte est généralement assorti d'un nombre maximal de transactions, et le conseiller en placement doit obtenir l'autorisation du client avant d'exécuter des transactions sur valeurs mobilières en son nom ( <b>non discrétionnaire</b> ).
<b>Compte géré par un conseiller en placement (gestion discrétionnaire)</b>	Compte comparable à un compte à honoraires, sauf que le conseiller en placement assure la gestion du portefeuille et a le pouvoir <b>discrétionnaire</b> de prendre des décisions de placement au nom du client, au lieu de devoir obtenir l'autorisation du client avant d'exécuter chaque transaction. Les honoraires sont généralement calculés selon un pourcentage de la valeur marchande des éléments d'actif. <b>Les comptes intégrés et les comptes gérés par un tiers sont exclus de l'enquête.</b>
<b>Courtage de plein exercice de détail</b>	Branche d'activité d'une société de courtage de valeurs mobilières en vertu de laquelle les conseillers en placement entretiennent une relation soutenue avec des investisseurs individuels (clients de détail) et collaborent avec ces clients pour déterminer et réaliser leurs objectifs de placement. <b>Ces activités ne comprennent pas les activités de courtage à escompte ou en ligne.</b>
<b>Fourchettes des valeurs des comptes/comptes de ménage</b>	Valeurs marchandes des éléments d'actif détenus dans les comptes en fonction desquels les honoraires ont été calculés, présentées selon une série de fourchettes classées en ordre ascendant.
<b>Fourchettes des valeurs des opérations</b>	Valeurs nominales des opérations présentées en fonction d'une série de fourchettes classées en ordre ascendant.
<b>Modèle de tarification mixte</b>	Modèle de tarification selon lequel les honoraires facturés par les conseillers en placement sont calculés uniquement en fonction de la valeur marchande des éléments d'actif détenus dans le compte ou le groupe de comptes (compte de ménage), quels que soient les types d'actifs dans les comptes.
<b>Modèle de tarification par catégorie d'éléments d'actif</b>	Modèle de tarification selon lequel les honoraires facturés par les conseillers en placement sont calculés en fonction du type et de la valeur marchande des éléments d'actif détenus dans les comptes. <b>L'enquête inclut seulement les modèles de tarification par action et par titre à revenu fixe.</b>
<b>Modèle de tarification par action</b>	Modèle d'établissement des prix par catégorie d'éléments d'actif utilisé pour calculer les honoraires sur les comptes à honoraires (comptes de courtage à honoraires et comptes gérés par un conseiller) qui contient des actions.
<b>Modèle de tarification par titre à revenu fixe</b>	Modèle d'établissement des prix par catégorie d'éléments d'actif utilisé pour calculer les honoraires sur les comptes à honoraires (comptes de courtage à honoraires et comptes gérés par un conseiller) qui contient des titres à revenu fixe.
<b>Total des commissions</b>	Somme des commissions perçues dans le trimestre civil pour l'exécution des ordres visant des <b>actions inscrites à une bourse canadienne</b> au nom de clients des services de courtage de plein exercice de détail, <b>à l'exclusion des ordres visant de « nouvelles émissions » d'actions et des transactions à escompte ou en ligne.</b>
<b>Total des honoraires</b>	Somme des honoraires de conseil en placement perçus par la société durant le trimestre civil pour les comptes à honoraires, <b>à l'exclusion des taxes et les frais administratifs.</b>
<b>Valeur du compte de ménage</b>	Valeur marchande d'un groupe de comptes reliés, généralement en fonction de l'adresse des titulaires ou du fait qu'il s'agit de membres d'une même famille, qu'on appelle un « compte de ménage ». Dans un tel cas, les honoraires de conseil en placement sont calculés en fonction de la valeur marchande globale du « compte de ménage » plutôt que de la valeur marchande de chacun des comptes individuels.
<b>Valeur nominale totale des opérations</b>	Somme des valeurs nominales des opérations exécutées durant le trimestre civil. <b>Les transactions exécutées doivent être regroupées, s'il y a lieu.</b>
<b>Valeur totale des comptes/comptes de ménage</b>	Somme des valeurs marchandes des éléments d'actif détenus dans les comptes en fonction desquels les honoraires ont été calculés ( <b>portion facturable des éléments d'actif détenus dans les comptes</b> ).

**Section A. Comptes à la transaction : Actions inscrites aux bourses canadiennes**

Compte pour lequel le conseiller en placement facture au client une commission pour chaque opération exécutée en leur nom. Les commissions correspondent généralement à un pourcentage de la valeur nominale des opérations ou à un montant fixe.

Déclarez seulement les commissions relatives à des transactions d'achat ou de vente **d'actions inscrites à une bourse canadienne** exécutées pour les comptes de **clients de services de courtage de plein exercice de détail**.

**Éléments à exclure :**

- « Nouvelles émissions » d'actions
- Transactions à escompte ou en ligne

**Instructions:**

Pour chaque **fourchette des valeurs des opérations (A)**, inscrivez le **total des commissions (B)** perçues pour le **trimestre civil** et la **valeur nominale totale des opérations (C)** correspondante, à partir de laquelle les commissions ont été calculées.

**Actions inscrites aux bourses canadiennes**  
(en milliers de dollars canadiens)

Fourchettes des valeurs des opérations (\$ CAN) A	Total des commissions (\$000's) B	Valeur nominale totale des opérations (\$000's) C
jusqu'à \$9,999		
\$10,000-\$24,999		
\$25,000-\$49,999		
\$50,000-\$99,999		
\$100,000-\$149,999		
\$150,000-\$199,999		
\$200,000-\$399,999		
\$400,000-\$599,999		
\$600,000-\$799,999		
\$800,000 +		
<b>Total</b>		

**Notes:**

- 1) Lorsque plusieurs transactions sont nécessaires pour exécuter l'ordre d'un client, regroupez les transactions afin que les commissions totales facturées et les valeurs nominales totales des opérations correspondantes soient regroupées et déclarées correctement.
- 2) Veuillez inclure les transactions relatives à des comptes de courtage à honoraires seulement lorsque le client a payé une commission pour des opérations au-delà du nombre d'opérations prévu.
- 3) Veuillez inclure la valeur nominale totale des opérations qui ont été exécutées sans commissions.

**Section B. Compte de courtage à honoraires (non discrétionnaire) : Modèle de tarification mixte**

Compte comparable à un compte à la transaction, sauf que le client paie des honoraires généralement fondés sur un pourcentage de la valeur marchande des éléments d'actif détenus dans le compte ou des honoraires annuels fixes, plutôt qu'une commission pour chaque transaction. Le compte est généralement assorti d'un nombre maximal de transactions, et le conseiller en placement doit obtenir l'autorisation du client avant d'exécuter des transactions sur valeurs mobilières en son nom (**non discrétionnaire**).

**Modèle de tarification mixte:** Modèle de tarification selon lequel les honoraires facturés par les conseillers en placement sont calculés uniquement en fonction de la valeur marchande des éléments d'actif détenus dans le compte ou le groupe de comptes (compte de ménage), quels que soient les types d'actifs dans les comptes.

**Exemples :**

- Les honoraires facturés correspondent à un montant fixe ou calculé selon un pourcentage annuel fondé sur la valeur marchande totale des éléments d'actif détenus dans le compte ou le groupe de comptes (compte de ménage).
- Les honoraires facturés sont calculés selon différents taux appliqués à différentes tranches de la valeur marchande totale des éléments d'actif détenus dans le compte ou le groupe de comptes (compte de ménage); les honoraires relatifs à chaque tranche sont ensuite additionnés pour déterminer l'honoraire total.

**Instructions :** Pour chaque **fourchette des valeurs des comptes/comptes de ménage (A)**, inscrivez le **total des honoraires (B)** perçus pour le **trimestre civil** et la **valeur totale des comptes/comptes de ménage (C)** correspondante, à partir de laquelle les honoraires ont été calculés (portion facturable des éléments d'actif détenus dans les comptes).

**Modèle de tarification mixte**  
(en milliers de dollars canadiens)

Fourchette des valeurs des comptes/comptes de ménage (\$ CAN) A	Total des honoraires (\$000's) B	Valeur totale des comptes/comptes de ménage (\$000's) C
jusqu'à \$9,999		C1031
\$100,000-\$249,999		C1032
\$250,000-\$499,999		C1033
\$500,000-\$999,999		C1034
\$1 Million-\$1.9 Million		C1035
\$2 Million-\$4.9 Million		C1036
\$5 Million-\$9.9 Million		C1037
\$10 Million +		C1038
<b>Total</b>		C1039

**Section B. Compte de courtage à honoraires (non discrétionnaire) : Modèle de tarification par catégorie d'éléments d'actif**

Compte comparable à un compte à la transaction, sauf que le client paie des honoraires généralement fondés sur un pourcentage de la valeur marchande des éléments d'actif détenus dans le compte ou des honoraires annuels fixes, plutôt qu'une commission pour chaque transaction. Le compte est généralement assorti d'un nombre maximal de transactions, et le conseiller en placement doit obtenir l'autorisation du client avant d'exécuter des transactions sur valeurs mobilières en leur nom (non discrétionnaire).

**Modèle de tarification par catégorie d'éléments d'actif :** Modèle de tarification selon lequel les honoraires facturés par les conseillers en placement sont calculés en fonction du type et de la valeur marchande des éléments d'actif détenus dans le compte ou le groupe de comptes (compte de ménage). **L'enquête inclut seulement les données sur les modèles de tarification par action et par titre à revenu fixe.**

**Instructions :** Pour chaque fourchette des valeurs des comptes/comptes de ménage (A), inscrivez le total des honoraires (B) perçus pour le trimestre civil et la valeur totale des comptes/comptes de ménage (C) correspondante, à partir de laquelle les honoraires ont été calculés (portion facturable des éléments d'actif détenus dans les comptes).

**Modèle de tarification par catégorie d'éléments d'actif**  
(en milliers de dollars canadiens)

**1. Action**

Fourchette des valeurs des comptes/comptes de ménage (\$ CAN) A	Total des honoraires (\$000's) B	Valeur totale des comptes/comptes de ménage (\$000's) C
jusqu'à \$9,999		C1040 C1049
\$100,000-\$249,999		C1041 C1050
\$250,000-\$499,999		C1042 C1051
\$500,000-\$999,999		C1043 C1052
\$1 Million-\$1.9 Million		C1044 C1053
\$2 Million-\$4.9Million		C1045 C1054
\$5 Million-\$9.9Million		C1046 C1055
\$10 Million +		C1047 C1056
<b>Total</b>		C1048 C1057

**2. Titre à revenu fixe**

Fourchette des valeurs des comptes/comptes de ménage (\$ CAN) A	Total des honoraires (\$000's) B	Valeur totale des comptes/comptes de ménage (\$000's) C
jusqu'à \$9,999		C1058 C1067
\$100,000-\$249,999		C1059 C1068
\$250,000-\$499,999		C1060 C1069
\$500,000-\$999,999		C1061 C1070
\$1 Million-\$1.9 Million		C1062 C1071
\$2 Million-\$4.9Million		C1063 C1072
\$5 Million-\$9.9Million		C1064 C1073
\$10 Million +		C1065 C1074
<b>Total</b>		C1066 C1075

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER



**Section C. Compte géré par un conseiller en placement (discrétionnaire): Modèle de tarification mixte**

Compte comparable à un compte à honoraires, sauf que le conseiller en placement assure la gestion du portefeuille et a le pouvoir **discrétionnaire** de prendre des décisions de placement au nom du client, au lieu de devoir obtenir l'autorisation du client avant d'exécuter chaque transaction. Les honoraires sont généralement calculés selon un pourcentage de la valeur marchande des éléments d'actif. **Les comptes intégrés et les comptes gérés par un tiers sont exclus de l'enquête.**

**Modèle de tarification mixte:** Modèle de tarification selon lequel les honoraires facturés par les conseillers en placement sont calculés uniquement en fonction de la valeur marchande des éléments d'actif détenus dans le compte ou le groupe de comptes (compte de ménage), quels que soient les types d'actifs dans les comptes.

**Exemples :**

- Les honoraires facturés correspondent à un montant fixe ou calculé selon un pourcentage annuel fondé sur la valeur marchande totale des éléments d'actif détenus dans le compte ou le groupe de comptes (compte de ménage).
- Les honoraires facturés sont calculés selon différents taux appliqués à différentes tranches de la valeur marchande totale des éléments d'actif détenus dans le compte ou le groupe de comptes (compte de ménage); les honoraires relatifs à chaque tranche sont ensuite additionnés pour déterminer l'honoraire total.

**Instructions :** Pour chaque **fourchette des valeurs des comptes/comptes de ménage (A)**, inscrivez le **total des honoraires (B)** perçus pour le **trimestre civil** et la **valeur totale des comptes/comptes de ménage (C)** correspondante, à partir de laquelle les honoraires ont été calculés (portion rattachable des éléments d'actif détenus dans les comptes).

**Modèle de tarification mixte**  
(en milliers de dollars canadiens)

Fourchette des valeurs des comptes/comptes de ménage (\$ CAN) <b>A</b>	Total des honoraires (\$000's) <b>B</b>	Valeur totale des comptes/comptes de ménage (\$000's) <b>C</b>
\$100,000-\$249,999		
\$250,000-\$499,999		
\$500,000-\$999,999		
\$1 Million-\$1.9 Million		
\$2 Million-\$4.9 Million		
\$5 Million-\$9.9 Million		
\$10 Million +		
<b>Total</b>		

COPIE POUR INFORMATION NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

**Section C. Compte géré par un conseiller en placement (discrétionnaire) : Modèle de tarification par catégorie d'éléments d'actif**

Compte comparable à un compte à honoraires, sauf que le conseiller en placement assure la gestion du portefeuille et a le pouvoir **discrétionnaire** de prendre des décisions de placement au nom du client, au lieu de devoir obtenir l'autorisation du client avant d'exécuter chaque transaction. Les honoraires sont généralement calculés selon un pourcentage de la valeur marchande des éléments d'actif. **Les comptes intégrés et les comptes gérés par un tiers sont exclus de l'enquête.**

**Modèle de tarification par catégorie d'éléments d'actif :** Modèle de tarification selon lequel les honoraires facturés par les conseillers en placement sont calculés en fonction du type et de la valeur marchande des éléments d'actif détenus dans le compte ou le groupe de comptes (compte de ménage). **L'enquête inclut seulement les données sur les modèles de tarification par action et par titre à revenu fixe.**

**Instructions :** Pour chaque fourchette des valeurs des comptes/comptes de ménage (A), inscrivez le **total des honoraires (B)** perçus pour le trimestre civil et la **valeur totale des comptes/comptes de ménage (C)** correspondante, à partir de laquelle les honoraires ont été calculés (portion facturable des éléments d'actif détenus dans les comptes).

**Modèle de tarification par catégorie d'éléments d'actif**  
(en milliers de dollars canadiens)

**1. Action**

Fourchette des valeurs des comptes/comptes de ménage (\$ CAN) <b>A</b>	Total des honoraires (\$000's) <b>B</b>	Valeur totale des comptes/comptes de ménage (\$000's)
\$100,000-\$249,999	C1092	C1100
\$250,000-\$499,999	C1093	C1101
\$500,000-\$999,999	C1094	C1102
\$1 Million-\$1.9 Million	C1095	C1103
\$2 Million-\$4.9 Million	C1096	C1104
\$5 Million-\$9.9 Million	C1097	C1105
\$10 Million +	C1098	C1106
<b>Total</b>	C1099	C1107

**2. Titre à revenu fixe**

Fourchette des valeurs des comptes/comptes de ménage (\$ CAN) <b>A</b>	Total des honoraires (\$000's) <b>B</b>	Valeur totale des comptes/comptes de ménage (\$000's)
\$100,000-\$249,999	C1108	C1116
\$250,000-\$499,999	C1109	C1117
\$500,000-\$999,999	C1110	C1118
\$1 Million-\$1.9 Million	C1111	C1119
\$2 Million-\$4.9 Million	C1112	C1120
\$5 Million-\$9.9 Million	C1113	C1121
\$10 Million +	C1114	C1122
<b>Total</b>	C1115	C1123

COPIE POUR INFORMATION  
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

S'il vous plaît, inscrivez vos commentaires concernant cette enquête dans l'espace ci-dessous.

C9920

C9913

C9914

C9915

C9916

C9917

C9918

**Temps nécessaire pour remplir le questionnaire**

Combien de temps avez-vous mis pour recueillir et inscrire l'information demandée pour remplir ce questionnaire?

Heures

Minutes



Statistique Canada pourrait devoir communiquer avec la personne qui a rempli le présent questionnaire pour obtenir plus de renseignements. Veuillez remplir les cases ci-après.

Prénom

C0013

Numéro de téléphone

C0017

Poste

C0027

Nom de famille

C0054

Numéro de télécopieur

C0016

Titre

C0014

Adresse de courriel

C0018

Rempli le (aaaa - mm - jj)

C0015

Signature:

**Nom et signature de la personne autorisée (si différente de celle indiquée ci-dessus)**

Nom de la personne autorisée

C0014

Signature de la personne autorisée

Rempli le  
(aaaa - mm - jj)

Merci d'avoir rempli le questionnaire.

Veuillez conserver une copie du questionnaire rempli pour vos dossiers.